

## REUNION DU 26 NOVEMBRE 2019

Date de convocation et d'affichage : 20/11/2019

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : 6      Votants : 9

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-six novembre à 18h30, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Claude Gallet, Maire.

**Présents :** Gallet Claude, Réau Martine, Drouillat Michèle, Jean-Charles Myriam, Bouclet Thierry, Beauchamp Cédric.

**Excusés :** Fauconnier Gérard (pouvoir à Cédric Beauchamp), Boulanger Marcel (pouvoir à Martine Réau), Texier Victor (pouvoir à Claude Gallet), Dolléans Aurore.

**Absente :** Roussel Emilie.

Monsieur Thierry Bouclet a été élu secrétaire.

### Approbation du dernier Procès-Verbal

Le Procès-verbal de la séance du 24 septembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

### Chartres Métropole

Stationnement des gens du voyage : Monsieur le Maire informe que Chartres Métropole a aménagé un terrain de grand passage à destination des gens du voyage, répondant aux normes en vigueur. Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, le Maire à prendre un arrêté pour interdire le stationnement des gens du voyage sur la commune d'Allonnes.

Approbation de la CLECT : Monsieur le Maire présente les rapports de la CLECT de Chartres Métropole, concernant les montants d'évaluation des charges pour la commune d'Allonnes. Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces rapports.

Modifications statutaires : Monsieur le Maire informe que le conseil communautaire de Chartres Métropole, dans sa séance du 26 septembre 2019, a approuvé les modifications des statuts au titre de compétences obligatoires et supplémentaires. Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces modifications statutaires.

### Directive Paysagère

Monsieur le Maire présente le dossier de la directive paysagère destinée à préserver les vues sur la cathédrale de Chartres et propose que le Conseil Municipal donne son avis sur la consultation.

Le conseil Municipal donne, à l'unanimité, un avis favorable à cette directive paysagère pour la commune d'Allonnes.

### Tarifs communaux 2020

- Location des garages communaux : 84€/trimestre
- Concessions cimetière : 310 euros pour les cinquantenaires (renouvelables). Taxe de superposition de 50€/personne inhumée. Dépôt d'urne funéraire dans le vide sanitaire : 50€, case columbarium à 2 urnes : 200€ pour 15 ans + 52€ de la plaque à apposer.
- Abonnement bibliothèque : 4€ par année calendaire pour les plus de 16 ans, gratuit pour les moins de 16 ans.
- Location salle polyvalente :

	Commune		Hors commune	
	Sans chauffage	Avec chauffage	Sans chauffage	Avec chauffage
Une journée	170 €	190 €	300 €	340 €
Un week-end	250 €	290 €	450 €	500€

- ½ journée – vin d'honneur : 100€.
- Caution : 300€
- Facturation ménage non fait : 50€
- Indemnités du percepteur : taux maximum
- Gym : 24€/trimestre.

### Fourrière Départementale

Monsieur le Maire propose de reconduire le contrat pour l'année 2020, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

### Indemnité du Trésorier

Monsieur le Maire informe qu'il y a lieu de délibérer afin de définir le taux de l'indemnité pour le Trésorier de Chartres Métropole, dont la commune dépend depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser l'indemnité aux taux maximum, à Monsieur Valeriaud Christian, comptable public de Chartres Métropole.

## Questions Diverses

### Calendrier des fêtes

<b>Rappel année 2019</b>		
Samedi 14 décembre	ARBRE DE NOEL	Commune
Mercredi 18 décembre	LOISIRS CREATIFS NOEL	Bibliothèque
<b>ANNEE 2020</b>		
Dimanche 12 janvier	GALETTE DES ROIS	Commune - Amicale
Samedi 14 mars	CHOUCROUTE	Amicale
Mercredi 8 avril	LOISIRS CREATIFS Pâques	Bibliothèque
Dimanche 12 avril	CHASSE AUX ŒUFS	Amicale
Dimanche 26 avril	REPAS DES ANCIENS	Commune
Vendredi 8 mai	COMMEMORATION ARMISTICE	Commune
Samedi 16 mai	MECHOUI	Amicale
Vendredi 22 mai	FETE DES MERES	Commune
Samedi 20 juin	FEU DE SAINT JEAN	Amicale
Lundi 13 juillet	BUFFET CAMPAGNARD	Commune
Mardi 14 juillet	FETE NATIONALE	Commune
Dimanche 6 septembre	SORTIE VELO	Amicale
Dimanche 20 septembre	RANDONNEE PEDESTRE	Commune - Amicale
Mercredi 11 novembre	ARMISTICE	Commune
Vendredi 20 novembre	SOIREE BEAUJOLAIS	Commune
Samedi 21 novembre	REPAS SAINTE BARBE	Sapeurs Pompiers
Vendredi 27 novembre	ASSEMBLEE GENERALE	Amicale
Samedi 5 dimanche 6 décembre	MARCHE DE NOEL EN ALSACE	Amicale
Mercredi 16 décembre	LOISIRS CREATIFS NOEL	Bibliothèque
Samedi 19 décembre	ARBRE DE NOEL	Commune

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal qu'un bateau soit fait rue Maurice Viollette, afin qu'un véhicule puisse rentrer dans le garage. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité, le devis de l'entreprise Bizard, pour un montant de 1599.25€ HT.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'admettre en non-valeur la somme de 202.28€ due par Roquito Veron Véronique depuis 2012 et non soldé. Le conseil Municipal approuve à l'unanimité et décide d'ouvrir les crédits budgétaires au compte 6541 du budget 2019.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser une subvention de 100€ à l'association du Téléthon pour l'année 2019.

Le conseil Municipal décide à l'unanimité d'adhérer à la Fondation du Patrimoine pour un montant de 55€ pour l'année 2019.

Monsieur le Maire informe que l'agglo de Chartres Métropole prévoit de reverser 56 000€ de la part de l'IFER pour l'année 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h41 et ont signé les membres présents.